



Sainte-Clotilde, le 09 AOUT 2019

**Monsieur YVES TAMBON**

Secrétaire Général  
de l'UNSA Région Réunion

Votre identifiant Région : 1434  
(A rappeler dans toutes vos correspondances)

Affaire suivie par : Henry JONZO  
Service : DRH  
Tél : 0262487062 - Mél : [henry.jonzo@cr-reunion.fr](mailto:henry.jonzo@cr-reunion.fr)

N/REF : N° D2019/16771

V/REF : URR10-2019

OBJET : Votre demande de regroupement d'heures d'information mensuelle

Monsieur le Secrétaire Général,

J'accuse réception de votre courrier visé en référence par lequel vous me demandez de pouvoir regrouper en une journée, le 24 octobre prochain, six heures mensuelles d'information syndicale au titre de votre représentation au Comité Technique, en application de l'article 6 du décret n°85-397 sur l'exercice des droits syndicaux dans la fonction publique territoriale.

Sous réserve des nécessités de service suivant l'appréciation des chefs d'établissement et des services concernés, j'émetts un avis favorable sur votre demande.

Veuillez agréer Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président



Pour le Président et par délégation  
Directeur Général des Services  
**Mohamed AHMED**

LA RÉUNION!  
Positive.